



Organisation fondatrice du Centre de compétence national Vieillesse sans Violence

In Zusammenarbeit mit



Email adressé aux organisations d'aide aux personnes âgées

Liebefeld et Berne, mai 2026

## **VIOLENCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES - NUMÉRO D'ASSISTANCE AUX VICTIMES 142 - COLLABORATION ENTRE AIDE AUX VICTIMES SUISSE ET VIEILLESSE SANS VIOLENCE**

Mesdames, Messieurs,

Avec la mise en place du numéro national d'aide aux victimes 142, les victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles - qu'elles soient commises dans la sphère privée ou publique - disposent désormais d'un service d'aide accessible 24 heures sur 24 dans toute la Suisse.

Les personnes âgées, et en particulier très âgées, ainsi que leur entourage, ont maintenant à disposition un moyen supplémentaire de s'adresser, en cas de situation de violence, à un organisme de confiance capable d'intervenir en cas de crise.

L'Aide aux victimes Suisse et le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence ont collaboré étroitement à l'élaboration et à la mise en œuvre des campagnes nationales de sensibilisation « Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide » et « Violence de couple chez les seniors ». Nous souhaitons poursuivre cette précieuse collaboration.

Conformément à la loi sur l'aide aux victimes, le numéro d'aide aux victimes 142 remplit trois fonctions, dans les cas de violences physiques, psychiques ou sexuelles :

- **Intervention de crise** : S'il s'agit d'une urgence et que les appelant·es ont besoin d'une aide immédiate, une intervention de crise est tout de suite mise en place.
- **Consultation de base** : Les appelant·es sont rassuré·es et reçoivent des informations de base.
- **Triage/transfert** : Si aucune aide immédiate n'est nécessaire, les appelant·es sont orienté·es vers les services compétents pour bénéficier de conseils complémentaires.

Le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence est une organisation spécialisée dans la violence, la maltraitance et les abus envers les personnes âgées, ainsi que dans les discriminations fondées sur l'âge. Il offre une permanence téléphonique à bas seuil et gratuite, qui s'adresse aux personnes concernées (âgées de 58 ans et plus), à leurs proches, à leur entourage (par exemple, amis, voisins) et aux professionnel·les.



Organisation fondatrice du Centre de compétence national Vieillesse sans Violence

In Zusammenarbeit mit



En Suisse romande, cette prestation est assurée par l'association alter ego, qui propose aux appelant·es de l'écoute, des conseils et une orientation par rapport aux démarches possibles, notamment dans les situations suivantes (aussi bien à domicile qu'en institution) :

- Négligence active et passive, auto-négligence
- Utilisation abusive de médicaments/contention chimique
- Abus financiers/économiques
- Violences/abus numériques (cyberviolence)
- Atteintes aux droits fondamentaux (séquestration, détournement du courrier, relevés bancaires, bulletins de vote ou de documents d'identité)
- Discrimination liée à l'âge (âgisme)

En cas de violences psychiques, physiques ou sexuelles, les professionnel·les de Vieillesse sans Violence apportent leur soutien aux appelant·es qui s'adressent directement à la permanence (par téléphone au 0848 00 13 13 ou par email à [info@vieillesse sans violence.ch](mailto:info@vieillesse sans violence.ch)), et elles et ils collaborent avec les services d'aide aux victimes.

Votre organisation apporte une contribution importante à l'aide et à l'accompagnement aux personnes âgées et nous vous en remercions chaleureusement.

Nous restons à votre disposition si vous avez des questions ou besoin de conseils sur le thème de la violence envers les personnes âgées.

Avec nos meilleures salutations,

**CENTRE DE COMPÉTENCE  
NATIONAL VIEILLESSE  
SANS VIOLENCE**



Ruth Mettler Ernst  
Directrice

**ASSOCIATION  
ALTER EGO**



Delphine Roulet Schwab  
Présidente

**CDAS  
Conférence des directrices et  
Directeurs cantonaux des  
Affaires sociales**



Martin Allemann  
Responsable du Domaine Société